



Société Anonyme au capital de 17 545 408 €
Siège social : 2, avenue de l'Ouest Lyonnais
MESSIMY (69510 - Rhône)
967 504 697 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MAI 2026

Réponses aux questions écrites des actionnaires

A l'occasion d'une Assemblée Générale, des questions écrites peuvent être adressées à la Société dans les conditions établies par la loi. Conformément à la législation en vigueur, la réponse à une question est réputée donnée dès lors qu'elle figure sur le site web de la Société préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration a reçu des questions écrites de la part d'un actionnaire.

Les réponses figurant ci-dessous sont apportées par la Présidente du Conseil d'Administration et le Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'Administration, conformément à l'article L225-108 du Code de commerce.

- 1. En ce qui concerne la liquidité du titre, quelles ont été les motivations de l'arrêt du contrat de liquidité en 2024 et est-il envisagé de remettre en place un tel contrat ?**

Cette question ne relève pas de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Il est néanmoins rappelé que le contrat de liquidité est un dispositif facultatif non obligatoire et que la Société n'envisage pas à date de mettre en place un nouveau contrat de liquidité.

- 2. Est-il envisagé de communiquer des informations financières de manière plus fréquente ?**

La Société se conforme rigoureusement aux obligations légales et réglementaires relatives à l'information devant être communiquée par les sociétés cotées. La Société publie ainsi à échéance régulière des communiqués financiers et, ponctuellement, le cas échéant, de l'information permanente, lesquels sont disponibles sur son site web www.boironfinance.fr.

3. **Pour quelles raisons le besoin en fonds de roulement est plus élevé en Amérique du Nord que dans les autres zones géographiques, cela est-il amené à durer, faut-il s'attendre à un phénomène identique dans d'autres pays, tel que la Chine ?**

Le besoin en fonds de roulement de la zone Amérique du Nord est, d'une part, globalement proportionnel avec son poids dans le chiffre d'affaires du groupe en 2025 et, d'autre part, en adéquation avec sa croissance. Le business model actuel du groupe dans les autres zones n'est pas susceptible d'avoir un impact significatif à court terme sur le besoin en fonds de roulement.

4. **Le coût de l'investissement pour la construction d'un entrepôt aux USA est de 8.060 k€ en 2025, quel sera le montant de CAPEX restant à y investir et quel est le volume d'affaires qui devrait y être traité ?**

Le décaissement final restant à effectuer sur ce projet en 2026 s'élève à 2,7 M€. L'objectif de cet entrepôt est d'internaliser la quasi-totalité des flux de nos produits vendus aux Etats-Unis.

5. **Quel serait l'intérêt de développer une offre de compléments alimentaires par de la croissance externe plutôt que par un développement organique, alors que la Société dispose déjà d'une gamme de compléments alimentaires, d'une marque solide et de ressources internes ?**

L'objectif de la Direction Générale, validée par le Conseil d'Administration, est de faire évoluer la Société en un leader mondial de la Santé Intégrative, en proposant des solutions de santé de confiance au service de la qualité de vie des femmes et des hommes et dans le respect de leur liberté de choix.

La Direction Générale entend pour cela s'appuyer sur 3 leviers :

- Modernisation de l'offre,
 - Innovation,
 - Diversification, notamment dans le domaine du cannabis à usage médical et des compléments alimentaires, en combinant croissance organique et croissance inorganique, en fonction de la nature des projets et des différentes opportunités.
- Dans ce cadre de diversification, le recours à la croissance externe ne s'oppose pas au développement organique, mais s'inscrit dans une logique de complémentarité. À titre d'illustration, la Société a déjà engagé une dynamique de développement organique avec le lancement en 2025 en France et en Italie d'une gamme de compléments alimentaires sous la marque « Oscillo ».

6. Quelles économies de coûts représentent la sortie du Royaume-Uni et le non-renouvellement des autorisations de mise sur le marché associées ?

Cette question ne relève pas de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Il est précisé néanmoins que la Société ne disposait au Royaume-Uni d'aucun réseau de distribution, mais seulement d'autorisations de mise sur le marché sur un nombre restreint de médicaments.

7. Le projet de remplacement de l'ERP en France est-il achevé ? Si non, quel montant d'investissement reste-t-il à y consacrer ?

Comme cela est précisé dans le Rapport Financier Annuel 2025 de la Société, les immobilisations en cours liées aux solutions informatiques et notamment au changement d'ERP seront mises en service principalement en 2026 et 2027. L'ensemble des données financières relatives aux immobilisations et investissements informatiques figurent dans ledit Rapport et, s'agissant d'informations stratégiques et confidentielles, la Société ne communique pas davantage d'éléments à cet égard.

8. Après la cession de l'établissement de Clermont-Ferrand en 2025, quels sont les autres établissements dont la cession est envisagée et quelles sont leurs valeurs au bilan à la clôture de l'exercice 2025 ?

Depuis la date de clôture de l'exercice au 31 décembre 2025, l'établissement d'Antibes (Sophia-Antipolis) a été cédé et 3 autres sites restent à vendre dans le cadre des réorganisations. Nous ne communiquons pas la valeur au bilan de ces établissements pour des raisons évidentes de confidentialité.

9. Quels ont été les principaux développements de la société AVEXTRA en 2025 ?

Le CBD, ainsi que le cannabis à usage médical, domaine dans lequel la société AVEXTRA est active, sont des axes de développement pour le groupe. La Société étudie ainsi différentes hypothèses de développement dans ces secteurs, avec notamment un investissement en 2023 et 2024 dans la société AVEXTRA, ainsi que la signature en 2025 d'un accord de partenariat et de distribution avec la société PANAXIA MALTA spécialisée dans la recherche, le développement et la production de médicament à base de cannabis.

Nous ne sommes pas autorisés à donner de plus amples informations sur la société AVEXTRA.

10. **Les opérations liées à l'investissement dans la société AVEXTRA et à l'accord de partenariat avec la société PANAXIA MALTA sont-elles suffisantes au regard des ambitions de développement du groupe dans le domaine du cannabis à usage médical ? La Société envisage-t-elle de nouvelles acquisitions ou prises de participations dans le domaine du cannabis à usage médical ?**

La Société ne communique pas d'informations prévisionnelles sur des éléments stratégiques de son développement. Le cas échéant, de telles informations feront l'objet de communiqués officiels en temps voulu.

11. **La rémunération variable du Directeur Général est basée sur « des objectifs de chiffre d'affaires, d'EBITDA et de trésorerie » : quels sont les seuils cibles associés à ces critères ? Comment ces objectifs prennent-ils en compte la croissance externe ?**

La politique de rémunération présentée dans le Rapport Financier Annuel comporte les principes, directives et stratégies de la Société dans sa manière de rémunérer les dirigeants conformément à la réglementation. S'agissant des montants, ceux-ci sont détaillés et clairement identifiés pour chaque mandataire. La croissance externe n'est pas un critère de rémunération variable du Directeur Général, ni des autres dirigeants.

12. **Pour quelle raison la Société n'internalise pas les compétences confiées à la société BOIRON DEVELOPPEMENT dans le cadre de la convention réglementée conclue avec cette dernière ? Quelles sont les raisons de l'augmentation des prestations payées par la Société à la société BOIRON DEVELOPPEMENT dans le cadre de la convention réglementée ?**

La société BOIRON DEVELOPPEMENT exerce un rôle de holding animatrice et de prestataire de services au profit de la Société. A ce titre, la société BOIRON DEVELOPPEMENT dispose de ressources et compétences techniques particulières (comprenant notamment plusieurs salariés), dont la Société tire pleinement profit dans le cadre de son activité et de son développement.

Pour rappel, les prestations refacturées concernent notamment, sans que cette liste soit exhaustive : services administratifs, ressources humaines, comptabilité, conseil juridique, informatique, stratégie commerciale et marketing. Aucune nouvelle prestation n'a été ajoutée durant l'exercice clos au 31 décembre 2025.

La hausse de l'augmentation des prestations payées par la Société à la société BOIRON DEVELOPPEMENT est principalement liée à des frais de refacturations d'honoraires de prestations externes liés notamment à la stratégie de développement et au recrutement du Directeur Général de la Société.